

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique

Objectifs du parcours

Depuis sa création en 1945, la **préparation aux concours de la haute fonction publique** fait partie des missions essentielles de Sciences Po Strasbourg. L'école bénéficie d'une proximité géographique avec deux des grandes écoles de service public : **l'Institut national du service public (INSP) et l'Institut Nationale des Etudes Territoriales (INET)**.

En 2021, la classe préparatoire de Sciences Po Strasbourg a fait l'objet d'une **profonde réforme** votée à l'unanimité par son conseil d'administration. L'école a ainsi voulu marquer son attachement à fournir à ses étudiants et préparateurs les meilleures conditions pour préparer leur projet de **concours de la haute fonction publique** (INSP, INET, EHESP, D3S, EN3S...).

Du fait de sa pluridisciplinarité, Sciences Po Strasbourg est à même de proposer aux préparateurs un enseignement de qualité dans l'ensemble des matières des concours. L'équipe pédagogique de la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique est formée de hauts-fonctionnaires qui dispensent les **enseignements professionnalisants** (mises en situation, méthodologie des épreuves, cas pratiques...) et d'**universitaires** pour les matières plus académiques (droit, économie, finances publiques, langues, etc.).

La classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique constitue une formation diplômante, donnant lieu en fin d'année aux « certificat supérieur d'administration publique » permettant de certifier, par une reconnaissance diplômante, l'investissement des étudiants et préparateurs dans l'acquisition de connaissances et compétences nouvelles et spécifiques. **Ce diplôme a vocation à certifier de l'obtention de la plus haute formation de Sciences Po Strasbourg en administration publique.**

La classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique est par ailleurs **la seule classe préparatoire de France à bénéficier d'une convention de partenariat pédagogique avec l'Institut national du service public (INSP)**. Du fait de cet accord, l'INSP apporte son soutien à la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique et une **mutualisation** exclusive de cours et d'épreuves d'entraînement entre les deux écoles est organisée.

Compétences à acquérir

La classe préparatoire s'articule autour d'un **solide tronc commun** destiné à transmettre aux préparateurs l'ensemble des connaissances et compétences indispensables à tout haut fonctionnaire ainsi que des cours d'actualisation et de perfectionnement dans les matières communes aux concours.

La classe préparatoire est ensuite structurée en trois grands parcours :

- **Parcours « Carrières centrales » (INSP)**
- **Parcours « Carrières territoriales » (INET)**
- **Parcours « Carrières sanitaires et sociales » (EHESP, EN3S, DESSM)**

Ces parcours permettent aux préparateurs de spécialiser leur formation au regard du programme spécifique de chaque concours et en bénéficiant d'**intervenants spécialistes** de chaque secteur.

Modalités pédagogiques

Contacts

- Zsuzsanna Dóvis : dovis@unistra.fr
- Marc Simon : marcsimon@unistra.fr

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Oui
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 Tronc commun							
Droit public approfondi		120 h					
Droit public (pour les internes)		44 h					
Économie approfondie		120 h					
Économie (pour les internes)		36 h					
Finances publiques approfondies		60 h					
Politiques européennes approfondies		60 h					
Questions sociales		60 h					
Séminaires d'actualité		25 h					
Culture générale		75 h					
Culture administrative		20 h					
Philosophie du pouvoir et de l'État		20 h					
Concours blancs et galops		92 h		142 h			
Préparation aux oraux				120 h			
Anglais				60 h			
UE 2 Carrières centrales (1 choix sur 3 parmi les UE 2, 3 et 4)							
Questions internationales		50 h					
Institutions administratives de l'État		20 h					
Grands entretiens avec des hauts fonctionnaires		18 h					
Fiscalité		10 h					
Élaboration et évaluation de la norme et des politiques publiques		20 h					
UE 3 Carrières territoriales (1 choix sur 3 parmi les UE 2, 3 et 4)							
Questions internationales		50 h					
Droit institutionnel des collectivités territoriales		30 h					
Finances locales approfondies		20 h					
Droit appliqué des collectivités territoriales		30 h					
Grands entretiens avec des hauts fonctionnaires		18 h					
Gestion appliquée des collectivités territoriales		30 h					
UE 4 Carrières sanitaires et sociales (1 choix sur 3 parmi les UE 2, 3 et 4)							
Questions Hospitalières		20 h					
Droit civil		10 h					
Politique et sociologie de la santé		10 h					
Économie de la santé		12 h					
Politiques sanitaires et sociales approfondies		30 h					
Grands entretiens avec des hauts fonctionnaires		18 h					
Allemand				20 h			
Espagnol				20 h			